

Fiche profil de poste

Circonscription : STRASBOURG ASH

Libellé du poste : Responsable du Service de Psychopédagogie en CMPP

Localisation : CMPP – 10 rue de Leicester – 67100 STRASBOURG

1. Définition du poste et des missions :

Poste de responsable de service pour les trois CMPP de Strasbourg, Saverne et Haguenau (environ 1 800 enfants suivis par an).

Poste à temps plein. Horaires particuliers.

Cette fonction consiste en :

A. Un travail d'accompagnement d'enfants et de leur famille :

Le responsable psychopédagogue exerce une activité clinique, comme les autres psychopédagogues, auprès d'enfants en difficultés scolaires et dans leurs apprentissages, sous la responsabilité du médecin psychiatre référent de l'enfant.

Cet accompagnement se décide au sein de réunions de synthèse pluridisciplinaires dans lesquelles le psychopédagogue apporte son observation et sa réflexion. Il contribue ainsi aux activités diagnostiques et thérapeutiques en psychopédagogie.

Cet accompagnement se fait dans le cadre de rencontres individuelles avec l'enfant autour de la question scolaire.

Le psychopédagogue peut être amené à rencontrer la famille de l'enfant et à les conseiller ; il se met en lien avec l'accord de la famille avec les autres partenaires ayant un rôle pédagogique auprès de l'enfant.

Cette activité de praticien est nécessaire pour apporter l'expérience du terrain irremplaçable pour diriger le service.

B. Un travail de coordonnateur du service de psychopédagogie :

1. Une coordination interne du service (16 psychopédagogues équivalent à 2,7 ETP, répartis sur trois lieux d'exercice : Strasbourg, Haguenau et Saverne :
 - répartition du travail entre les intervenants, contact avec les familles des consultants,
 - organisation de la formation de l'équipe des psychopédagogues,
 - fédération de l'équipe à travers des rencontres d'échange mensuelles.
2. La coordination du service avec les équipes pluridisciplinaires (psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, assistante sociale et secrétaires médicales) sur le plan des suivis des enfants et de l'organisation du travail institutionnel.
3. Coordination avec les partenaires extérieurs au CMPP : fonction de représentation et de participation à la réflexion.
4. Implication dans les instances régionales et nationales de la fédération française des CMPP.

C. Une intégration dans un établissement médico-social ayant une classification « Enfance Handicap »

1. Adhésion aux valeurs de l'Association Paul Rohmer et au Projet d'Etablissement du CMPP
2. Participation à la vie institutionnelle et acceptation du cadre réglementaire

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- Compétences pédagogiques
- Compétences d'écoute et de suivi individuel
- Capacités d'écoute et d'empathie avec les familles

- Compétences d'animation, de coordination et de cohésion d'équipe
- Capacité d'impulsion de dynamique d'équipe
- Sensibilité à la problématique psychique et du handicap
- Formations aux conceptualisations de la vie psychique de l'enfant
- Intérêt pour la pédagogie auprès des enfants en situation de handicap et/ou souffrant de troubles du spectre autistique.
- Capacité d'intégration d'équipes de travail pluridisciplinaires (équipes de synthèse, de responsables de services,..)

3. Conditions de recrutement :

Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPA-SH) option G
Les candidats seront convoqués devant une commission pour un entretien.

Contacts pour obtenir des informations sur le poste :

IENASH : 03.88.45.92.30

CMPP Strasbourg : 03.88.61.72.73